

MODIFICATIF DE COPROPRIETE

I/ EXPOSE

Le présent modificatif s'applique à l'Etat Descriptif de Division établi sur l'ensemble immobilier sis à :

PARIS 20ème arrondissement
37, Rue du Capitaine Marchal

Et cadastré section : 20-02 BM n° 95

Il a pour objet :

La création d'un lot privatif issu des parties communes constitué de l'ancienne loge. Ce lot portera le numéro 29.

Du fait de la création de ce lot le total des tantièmes généraux passe de 1.000 à 1.025 et le total des tantièmes des parties communes spéciales au bâtiment A passe de 1.000 à 1.029.

II/ MODIFICATIF

Création du lot n° 29 issu des parties communes

Désignation du lot n° 29

Lot n° 29

Bâtiment A,
Au rez-de-chaussée, deuxième porte à gauche dans le vestibule.
Un logement composé d'une pièce et d'une cuisine.
Avec les,

VINGT CINQ/MILLE VINGT CINQUIEMES DES PARTIES
COMMUNES GENERALES DE LA COPROPRIETE....CI 25/1025e

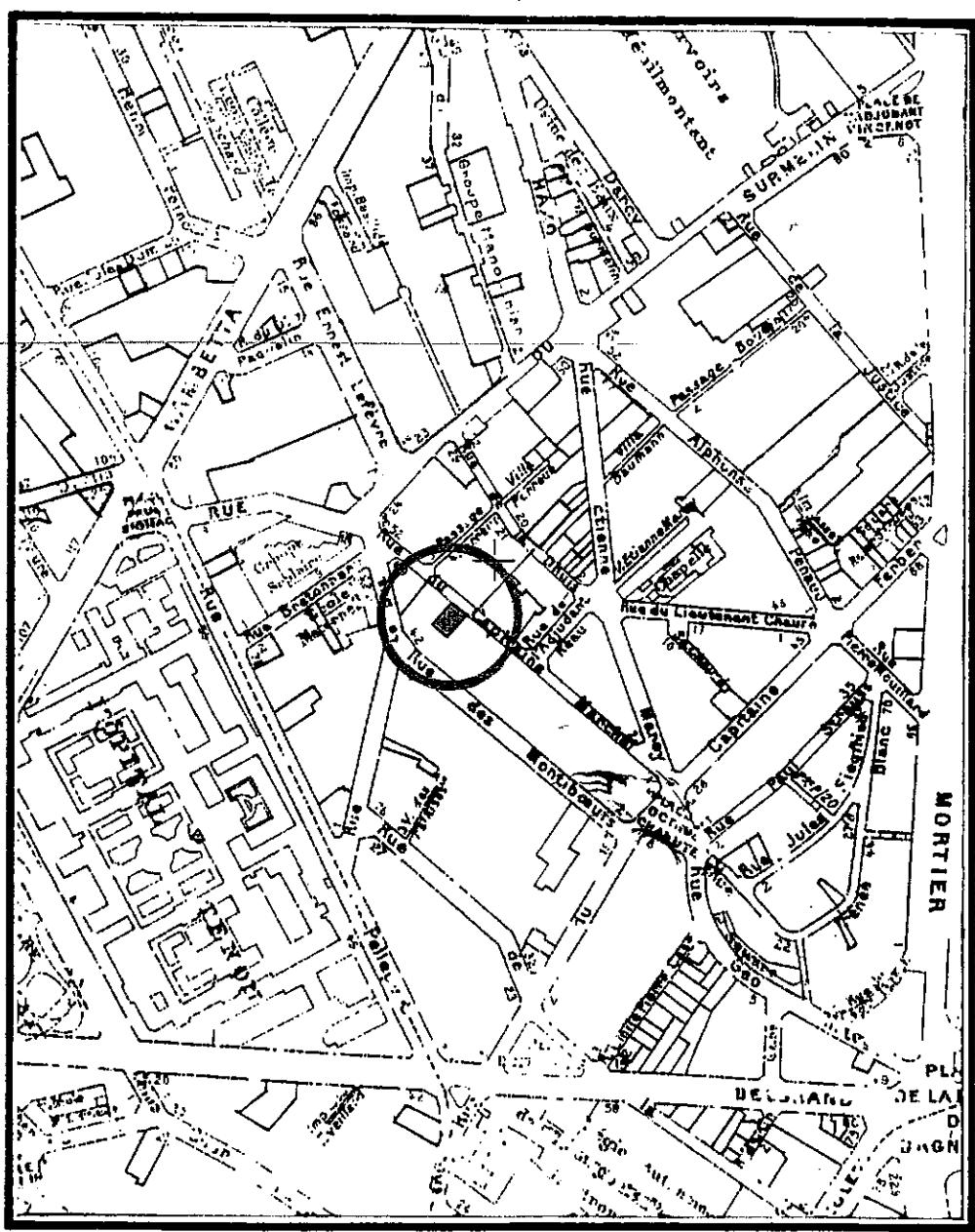
Et les,

VINGT NEUF/MILLE VINGT NEUVIEMES DES PARTIES
COMMUNES SPECIALES AU BATIMENT A.....CI 29/1029e

EXTRAIT DU TABLEAU RECAPITULATIF

LOTS	BAT.	ESC.	ETAGE	NATURE DU LOT	TANTIEMES GENERAUX (en 1025e)	TANTIEMES P.C. Spec. (en 1029e)
29	A	-	R/C	Logement	25	29

PLAN DE SITUATION

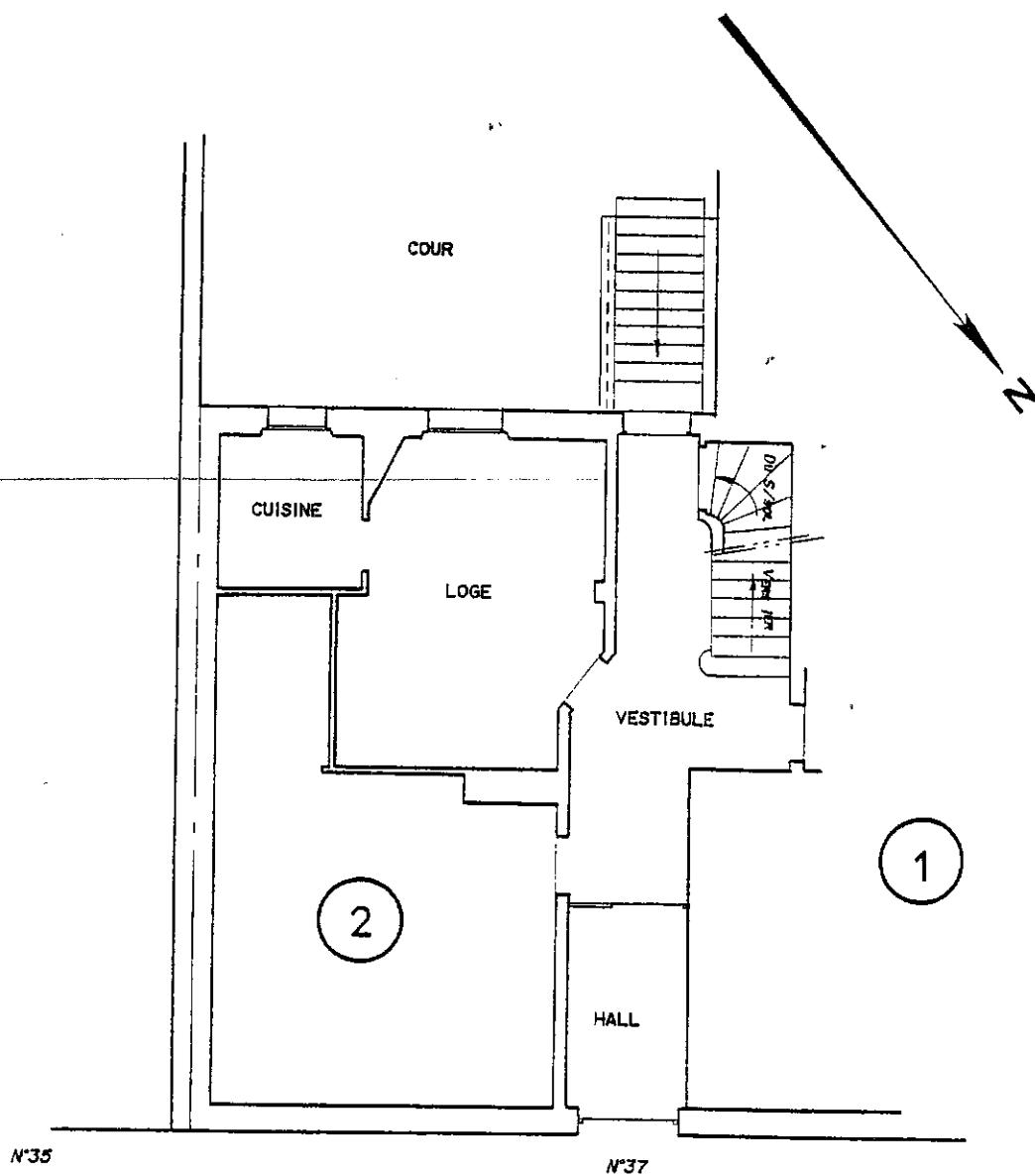


Echelle : 1/5000^{ème}

SITUATION ANCIENNE

REZ-DE-CHAUSSEE

BATIMENT A



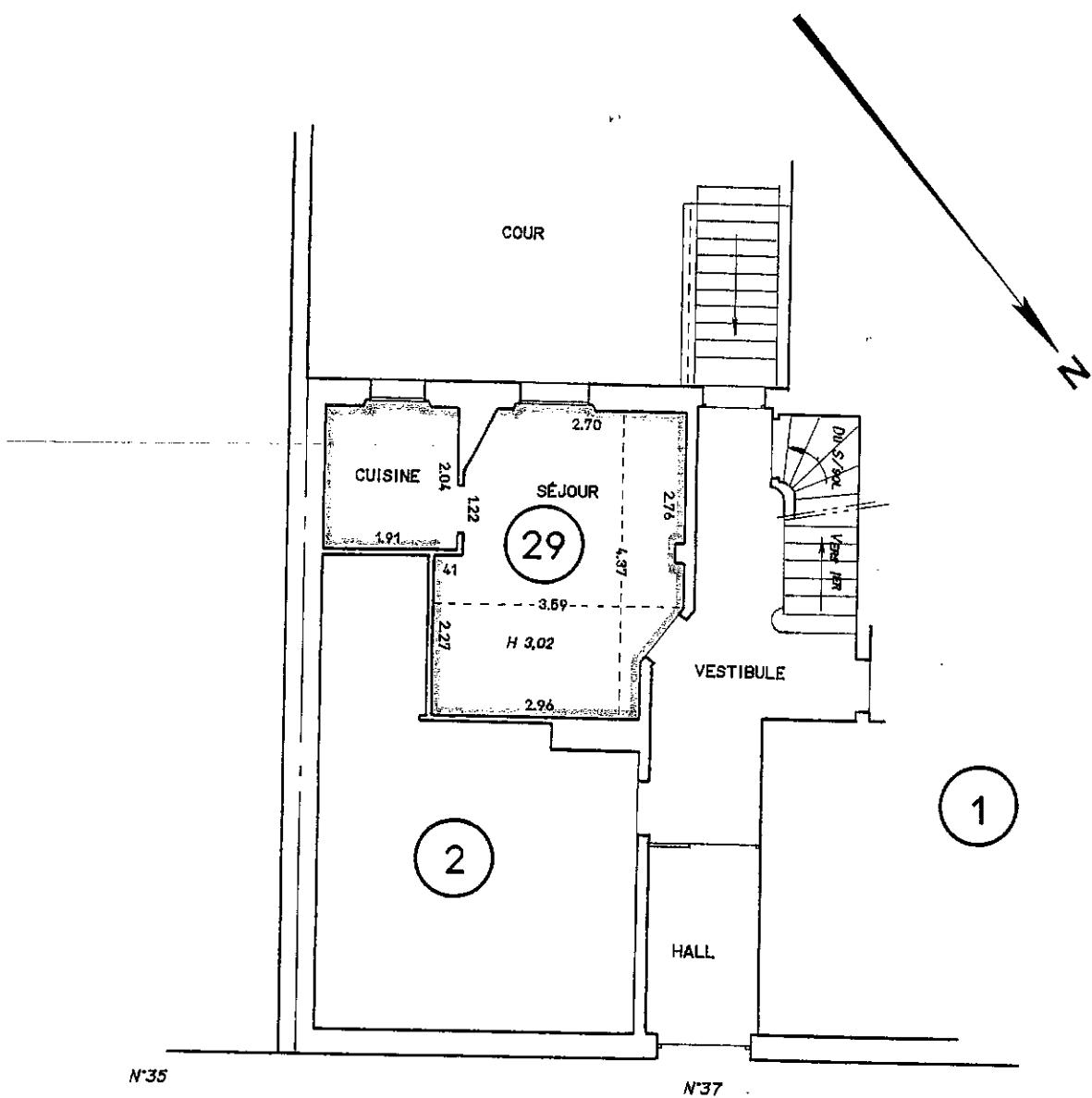
Rue du Capitaine

Marchal

SITUATION NOUVELLE

REZ-DE-CHAUSSEE

BATIMENT A



Rue

du

Capitaline

Marchal